

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

# JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

## COMITÉ DE RÉDACTION.

DR A. T. BROUSSEAU.  
DR NORBERT FAFARD.  
DR. JOS. ASSELIN.  
DR H. E. DESROSIERS.  
DR A. LAMARCHE.  
H. R. GRAY.  
DR A. G. A. RICARD.  
DR J. E. BERTHELOT.  
DR, S. LACHAPPE.  
DR. D. GAUTHIER.  
DR. C. N. BARRY.  
F. B. LAVALLEE.

DR J. A. LARAMÉE.  
DR E. P. LACHAPELLE.  
DR A. B. LAROCQUE.  
DR A. A. FOUCHER.  
J. L. ARCHAMBAULT.  
DR A. LAPORTE.  
L. DAGRON RICHER.  
DR G. ARCHAMBAULT.  
DR. A. T. BRISSON.  
DR. ED. GAUVREAU.  
DR. S. CHEVAL.  
S. LACHANCE.

DR W. H. HINGSTON.  
DR W. MOUNT.  
DR L. J. V. CLÉROUX.  
C. A. PFISTER.  
L. H. ARCHAMEAULT.  
EMILE VANIER.  
DR LS. LABERGE.  
DR S. DUVAL.  
Dr. A. PICHÉ.  
D. J. E. TREMBLAY.  
DR. M. FILIATRAULT.  
DR. J. PELLETIER.

Notre Correspondant en Europe est Mr. A. HANON, No. 132, Avenue de Clichy, Paris.

*Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit  
être adressé au*

**Dr. J. I. DESROCHES, Redacteur Principal et Gerant, No. 189, rue Amherst,  
ou Boite 2027 P.O., Montreal.**

**Le Journal paraît du 10 au 15 de chaque mois.**

**Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.**

Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

**IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.**

Notre Agent Collecteur pour la ville de Montréal est  
M. Edouard Chevalier.

M, le Dr J. E. Tremblay, No. 196½, Rue Amherst, est autorisé  
à recueillir des annonces pour ce journal.

---

---

MAISON FONDÉE EN 1851.

HENRY R. GRAY

CHIMISTE-PHARMACIEN

114, RUE ST-LAURENT, 114,  
MONTREAL.

*Médecins, Hopitaux, Dispensaires, Couvents, Collèges Universités  
etc., fournis de Drogues. Appareils chimiques à conditions  
libérales, au prix du gros, qualité garantie*

---

---

BUREAU PUBLIC D'ANALYSES

C. A. PFISTER  
PROFESSEUR DE  
PHYSIQUE et de CHIMIE  
— A —  
L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE  
No. 162 Rue Mignonne.  
Coin St-Denis.  
MONTREAL.

N. FAFARD, M. D.  
PROFESSEUR DE  
CHIMIE  
— A —  
L'UNIVERSITÉ LAVAL  
344 Rue Amherst 344  
MONTREAL.

Analyses Chimiques Qualitatives et Quantitatives—Essais de Minéraux—co-  
masie—Substances Pharmaceutiques —Produits Industriels—Denrées Ali-  
mentaires et Boissons—Examens Microscopiques — Recherches Toxicolo-  
giques, Etc., Etc.

Consultations sur les questions de Chimie et de Physique Industrielles, Etc.

# JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. III

MONTRÉAL, AVRIL, 1887

NO. 18.

## SOMMAIRE.

*Travaux originaux* : Les caveaux mortuaires.— Les cimetières.— De la lympe pure.— Chronique de l'Hygiène en Europe.— Traitement diététique de la consommation.— Exposition de l'Hygiène de l'Enfance à Paris.— *Reproductions* : Hygiène des gens de lettres.— La Propreté de l'individu et de la maison.— *Nouvelles* : Nomination du Dr J. I. Desroches à la Société des Sciences Physiques, Naturelles et Climatologiques de l'Algérie.

## Travaux Originaux.

### LES CAVEAUX MORTUAIRES.

Je crois aller au devant de votre pensée, messieurs, en vous demandant la permission d'arrêter votre attention sur les caveaux mortuaires. Déjà certains journaux politiques ont donné l'éveil d'une réforme sanitaire. Je n'hésite pas à me prononcer pour l'affirmative.

La question des caveaux mortuaires, comme la question des cimetières, est intimement liée à celle des fermentations putrides et aussi à celle de la conservation des propriétés des germes spécifiques qui donnent naissance aux maladies contagieuses. L'hygiène et l'expérience s'accordent en effet pour soutenir que les travaux et les mouvements de terrain dans les cimetières, que la conservation de cadavres dans les caveaux constituent une menace, un danger pour la santé publique.

Pour vous convaincre davantage je ci-

terai ici les maladies épidémiques qui éclatèrent à Riom, Ambert, Paris pendant que l'on fouillait d'anciens cimetières pour en exhumer les corps. N'a-t-on pas vu les mêmes faits se produire dans deux municipalités des environs de Montréal, il y a quelques années, à la suite de fouilles de cimetières ?

Je mentionnerai aussi les faits suivants que je trouve dans les comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris du 3 mai 1869 : Dans les cimetières de Manchester, de Londres, de Glasgow on a dû assainir un grand nombre de caveaux (250 environ) qui exhalaient dans l'atmosphère des odeurs méphitiques et qui, d'après toutes les probabilités, propageaient les maladies.

Vraiment, objectera-t-on, le danger peut aussi bien venir par l'inhumation de corps dans le voisinage des cadavres déjà inhumés que des corps installés dans des caveaux.

Je puis affirmer aujourd'hui que, même en tenant compte des déficiences sanitaires qui existent dans les cimetières, les inhumations présentent pour la salubrité publique des garanties plus sérieuses que les caveaux mortuaires.

Que pourrais-je ajouter comme conclusion ?

Un vœu, vœu que M. le Dr Blatin exprimait l'année dernière devant le parlement français ; "notre siècle, messieurs, parmi les très admirables découvertes qui l'honorent, aura la gloire—et il faut s'en

souvenir — d'avoir été le premier à poser les bases de la science de l'hygiène, et d'avoir fait pénétrer les applications de cette science chez toutes les nations civilisées. Parmi ces applications j'ai la conviction que la pratique de l'incinération, en matière de sépulture, comptera pour une des plus utiles, des plus nécessaires et des plus fécondes.

Dr. J. I. DESROCHES.

#### LES CIMETIÈRES.

La question des cimetières étant à l'ordre du jour dans la discussion publique, il est alors opportun de considérer les changements, les améliorations qui peuvent être faites en faveur de l'hygiène.

Les charniers ont-ils leur raison d'être, et doit-on en continuer leur maintien ?

Non. La loi d'anatomie aujourd'hui existante est une garantie que les tombes ne seront plus violées à l'avenir.

Non. Dans un charnier les cadavres en putréfaction, décomposés plus rapidement encore par l'activité purulente des maladies contagieuses, deviennent un danger éminent pour la salubrité publique. Il y a là des victimes de la fièvre typhoïde, de la diphthérie, du charbon, etc, enfin un champ de culture et de conservation des germes spécifiques qui engendrent les maladies contagieuses.

Mais, objectera-t-on, si on abolit les charniers il faudra inhumer les corps en hiver ?

A cela il y a aussi des avantages. Les corps étant enterrés à la mort de chacun, les familles restent dans la tranquillité pour ce qui concerne leurs parents reposant dans leur dernière demeure. Les corps étant déposés dans les charniers, les familles affligées sont obligées à une corvée

des plus pénibles et toujours dispendieuses. Il leur faut recommencer une triste cérémonie, celle de la mise en terre. Quel trouble ! quelle dépense ! et surtout quels déchirements de cœur pour remplir ce devoir qui aurait pu être épargné ! Puis c'est à l'occasion de l'inhumation de ces cadavres profondément putréfiés qu'il y a le plus grand danger pour ceux qui pénètrent dans les charniers, qui accompagnent ces tombes dans leur dernière demeure, quand le soleil et la chaleur favorisent déjà les émanations les plus délétères.

Dans les caveaux les parents et les amis ont l'avantage de revoir leurs défunts. A mesure que la décomposition avance ils en sont témoins, et constatent ainsi les ravages que le temps accomplit sur eux. Ces changements qui surviennent dans les cadavres sont faits pour inspirer du dégoût, de la répulsion et des mauvais souvenirs. N'est-il pas mieux alors de déposer en terre ces corps qui semblent ne pas être rendus au lieu du repos ? On n'en conserverait ainsi que des souvenirs consolants quoique tristes de leurs derniers moments.

Ces caveaux mortuaires sont donc destinés à être des foyers de peste plus encore que les charniers publics. Soumis à l'humidité, aux brusques variations de températures, ces caveaux ne tardent pas à répandre des gaz méphitiques qui causent la fièvre typhoïde, la diphthérie et des fièvres malignes, etc.

C'est donc un devoir pour nos législateurs d'étudier ces questions qui intéressent au plus haut point la santé de nos populations.

Dr A. G. A. RICARD

## DE LA LYPHE PURE.

Pour avoir de la lymphe bien pure, il faut choisir, pour la récolte, cette période qui s'étend du commencement du cinquième jour à la fin du sixième après l'inoculation. Plus tôt le bouton ne laisserait écouler qu'une minime quantité de lymphe ; plus tard celle-ci pourrait être adultérée par les produits de la suppuration commençante. En réalité dans notre climat l'évolution des boutons est sujette à varier selon les conditions de température. Pendant l'été elle est plus rapide, parfois alors l'éruption acquiert dès le quatrième jour son parfait développement et, si l'on attendait jusqu'au sixième jour pour l'utiliser, on aurait risqué de recueillir une lymphe peu ou point virulente. En hivers, au contraire, la marche de l'éruption est souvent ralentie, et on peut au septième jour encore obtenir un liquide franchement vaccinal. Mais mieux vaut ne pas compter sur cette marche aléatoire et, d'une manière générale, choisir pour la récolte, cette période qui s'étend du commencement du cinquième jour à la fin du sixième ; l'expérience a appris en effet qu'elle correspond au moment où le vaccin de génisse présente son maximum d'activité.

Dès le cinquième jour la lymphe commence à s'écouler. Il faut bien se garder de briser les vésicules comme cela se pratique généralement, car on s'expose à ce que du sang se mêle à la lymphe, lui donnant cette couleur jaune sale que l'on remarque sur certaines pointes d'ivoire et ce corps étranger ne tarde pas à se putréfier surtout dans les temps chauds, cause souvent des inflammations regrettables.

Le médecin doit charger les pointes d'ivoire sur la génisse même, et cela au fur

et à mesure que la lymphe s'écoule. Le médecin ne doit pas s'éloigner de l'établissement pendant toute la durée de la récolte de la lymphe, car autrement cette lymphe, qui se solidifie promptement, serait perdue.

Règle générale, la moyenne du nombre des pointes d'ivoire que l'on peut charger de lymphe pure sur une génisse est de cinq à six cents.

Dans certains établissements, par la compression du bouton vaccinal, on en obtient une bien plus grande quantité, de cinq à dix mille par animal, mais je suis loin de recommander cette pratique. Voici comment on procède dans ce cas : on se sert d'une pince hémostatique afin d'appeler au dehors la plus grande quantité de lymphe possible ; on applique cette pince à la base du bouton vaccinal et l'on exerce une forte pression. Il est évident qu'avec cette pratique on obtient un plus grande quantité de lymphe, mais aussi cette lymphe se trouve mélangée avec du sang, du pus, des débris de tissus, et la grande quantité ne s'obtient qu'au détriment de la qualité ; cette lymphe séchée sur des pointes d'ivoire présente une couleur jaune sale, tandis que la lymphe pure doit être très limpide, à peine visible sur l'ivoire.

L'établissement d'un institut vaccino-gène dans notre pays n'a pas été une petite entreprise ; à part des sacrifices pécuniaires, il a fallu lutter contre l'apathie, les préjugés, l'antiphatie, etc.

L'établissement de Ste Foye, tel qu'il existe, offre à la profession médicale toutes les garanties désirables, car le médecin gérant, recevant un subside du Gouvernement Provincial, n'est pas exposé à la tentation de suppléer la quantité à la qualité. Cependant, comme on ne peut jamais donner trop de garanties

au public, surtout quand il s'agit d'une question aussi importante que le vaccin, qui peut entraîner des conséquences si désastreuses quand elle est mal dirigée, je suis bien de même opinion de ce travailleur infatigable, M. le Dr Desroches, de mettre l'établissement de Ste Foye sous la surveillance immédiate de la Commission Provinciale d'Hygiène.

Maintenant cet institut vaccino-gène, tel qu'il est actuellement sous la surveillance du Gouvernement, offre pour le moins tout autant de garanties que les établissements étrangers qui sont laissés à la spéculation des particuliers et soumis à aucun contrôle. Je constate ici et je regrette que la corporation de Montréal, au lieu d'encourager une entreprise nationale et philanthropique qui a coûté tant de sacrifices, continue à importer son vaccin de l'étranger.

DR ED. GAUVREAU.

#### CHRONIQUE DE L'HYGIENE EN EUROPE.

*Une modification du filtre Chamberland.— L'assainissement de Marseille.— Le Pr Alessandri et son cours de chimie bromatologique à l'université de Pavie.— Le plâtrage des vins.— Les glaciers dans les abattoirs publics — Les Laiteries en Angleterre.— Exposition d'Hygiène à Varsovie.— Un nouveau journal.— Les vaccinations anti-rabiques.— Le conseil d'hygiène de la Seine et les ateliers de force motrice.— Les tuyaux de plomb et l'eau au conseil municipal de Paris.— L'éclairage électrique et le conseil Municipal de Paris.*

Dans la séance du 1er septembre de la *Societa fiorentina d'Igiene*, le Pr E. Bechi a fait la description d'un nouveau filtre Chamberland modifié par le Pr Maesbrelli. C'est un filtre de forme ovale

d'assez petit volume, en Kaolin très pur, qui résiste aux plus hautes températures ; très poreux, se laissant traverser par l'eau en arrêtant les matières les plus petites qui peuvent la souiller. Le passage de l'eau se fait de l'intérieur à l'extérieur sous une pression de deux atmosphères. En un jour il filtre la quantité d'eau nécessaire pour une famille. Quand, après un long usage, le filtre est souillé, on le met dans un fourneau ordinaire chauffé à une haute température et le filtre sort de là complètement propre à un nouvel usage. Les expériences ont prouvé que l'eau filtrée était complètement privée de microbes.

Ce filtre nous semble a priori, d'après la simple description qui est dans le *bulletino della societa fiorentina d'Igiene*, être tout à fait semblable au filtre Mallié dont nous avons parlé dans ce journal.

\* \* \*

Le Dr Louis Rampal, notre savant collègue de la société française d'hygiène, vient de publier une étude très intéressante sur l'assainissement de Marseille. Par ses fonctions de vice président du conseil d'hygiène des Bouches du Rhône, le Dr Rampal était tout à fait à même d'étudier magistralement les causes d'insalubrité de Marseille et d'indiquer le remède à cet état de choses si préjudiciable pour tous.

Actuellement, l'administration municipale Marseillaise a laissé établir dans le sol des trottoirs, des puisards auxquels aboutit le tuyau de descente des cabinets d'aisance, y apportant les matières fécales et les eaux ménagères qui y sont constamment recouvertes par une couche d'eau ordinaire. Ces puisards sont en communication avec l'égout, ils sont munis d'une grille qui empêche le passage des matières solides. Ils se vident par sur-

verse. On les nettoie de temps à autre. Il y a des entrepreneurs chargés de l'entretien aux frais des propriétaires. Ces puisards ont été établis moyennant une redevance une fois payée à la caisse municipale ; les inconvenients de ces puisards sont les mêmes que ceux que nous avons signalés dans une de nos chroniques, pour les tinettes filtrantes.

Le Dr Rampal est partisan du tout à l'égout. Pour lui " l'égout n'est ni incommode, ni dangereux quoique recevant tous les résidus liquides de la maison et les matières fécales pourvu que chaque habitant ait à sa disposition une quantité d'eau suffisante pour entraîner rapidement ces résidus dans les tuyaux de descentes jusqu'au collecteur et que celui-ci soit parfaitement étanche et établi de façon à n'offrir aucune stagnation des matières dans son intérieur. "

Cela est tout à fait exact, mais la difficulté est grande, très grande même pour avoir des égouts étanches. En outre, avec la manie que nos ingénieurs ont de faire des égouts d'une section énorme, le nettoyage est fort difficile. Nous voudrions des égouts à petite section de façon qu'on puisse les curer par des chasses d'eau fréquentes et puissantes sans que besoin soit que des hommes y pénètrent.

La municipalité de Marseille vient de décider que les projets de la commission des ingénieurs pour l'assainissement de la ville seraient examinés et envoyés au ministère.

Le Dr Rampal conseille de choisir, parmi les égouts existants déjà, ceux qui peuvent rester dans un réseau complet pour toute la ville. Les eaux impures des égouts devraient être projetées en mer, loin des ports.

Puisse la bonne parole de notre distin-

gué collègue être entendue de la municipalité et puissions nous bientôt pouvoir annoncer à nos lecteurs que les travaux sont commencés.

\* \* \*

Nous trouvons dans le *Buletino farmaceutico* de Rome un discours que le Pr Alessandri a prononcé à l'ouverture de son cours de chimie Bromatologique (de *Broma*, aliments, *logos*, discours). L'orateur a traité ex professo cette partie si importante de la science des aliments. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer quelques parties de cette leçon et d'en faire profiter les lecteurs du Journal d'Hygiène Populaire.

Les sujets que nous aurons à traiter sont variés, cette année, nous traiterons plus spécialement :

1o. Des boissons (eau potable, vin, bière.)

2o. Des aliments extraits du règne végétal (céréales, farines, pain et pâte, etc.

3o. Des aliments extraits du règne animal (viande, lait, beurre, etc.)

Nous les étudierons au point de vue chimique, analytique, nutritif etc., et malheureusement il nous faudra nous étendre sur les falsifications et fraudes que des marchands de mauvaise foi font subir aux aliments.

Nous sommes parfaitement d'accord avec Wigner, qui dans son mémoire, *On a law to prevent adulteration in america*, donne des falsifications la définition suivante.

Un aliment est adultéré quand :

1o. Il est mélangé avec une ou plusieurs substances capables de diminuer ou d'altérer dangereusement sa qualité, sa force et sa pureté.

2o. Une ou plusieurs substances inférieures ou d'un prix moindre sont substi-



tuées en tout ou en partie à l'aliment ;

30. Un composant de l'aliment a été extrait en tout ou en partie ;

40. Une contrefaçon de l'aliment naturel est vendu sous un autre nom.

50. On constate en tout ou en partie des substances végétales ou animales gâtées, décomposées, avariées ou en putréfaction, fabriquées et dans le cas du lait quand il provient d'animaux malades ;

60. Il est coloré, ou travaillé de quelque manière de façon à le faire paraître meilleur qu'il n'est ou de plus grande valeur ;

70. Il contient une substance vénéneuse ou qui puisse le rendre dangereux pour la santé des consommateurs. "

\* \* \*

"A la suite de l'entente survenue entre la chancellerie et le ministre du commerce et de l'industrie, M. le garde des sceaux, ministre de la justice, a décidé " qu'un sursis d'un an serait accordé aux producteurs et aux négociants pour l'application de la circulaire du 25 aout dernier sur le plamage des vins."

En d'autres termes le *Journal de médecine et de pharmacie de l'Algérie*, à qui nous empruntons cette nouvelle, l'indulgence ministérielle et l'intérêt des adulateurs l'emportent sur la santé de nos estomacs condamnés, un an encore, à subir un vin dénaturé et rendu purgatif par un excès de bisulfate de potasse ;

A quoi sert donc de consulter les conseils d'Hygiène et de salubrité publique ? Nous ne pouvons que nous associer entièrement aux justes paroles de notre éminent collègue le Dr E. Bertherand.

\* \* \*

C'est encore un journal que rédige si bien le Dr Bertherand que nous empruntons les paragraphes suivants.

Il serait à souhaiter dans l'intérêt de l'hygiène des populations que les abattoirs publics fussent munis d'un entrepôt frigorifique comme il en existe à Genève.

Celui-ci est certainement le modèle de ce genre ; l'installation de la glacière et la construction des machines répondent à tous les besoins possibles. Les jours d'abattage et comme le règlement le prescrit, après le refroidissement des viandes à la température ambiante elles sont transportées dans des cases et peuvent y séjourner aussi longtemps que le client le désire ; il les retrouve toujours belles et saines, car la ventilation froide qui existe dans les locaux et la température constante de 40 à 50 en empêchent la décomposition.

\* \* \*

En Angleterre d'après une récente circulaire, l'inspection des laiteries, vacheries, dépôts de lait, autrefois sous la surveillance des conseils privés et de la police est dès maintenant confiées aux conseils locaux d'hygiène et aux autorités sanitaires urbaines et rurales.

Cette circulaire donne plein pouvoir aux autorités locales pour :

10. Etablir le recensement de toutes les personnes se livrant à la production, au commerce du lait, nourrisseurs vacheries, pourvoyeurs, revendeurs de lait.

50. Organiser l'inspection sanitaire des laitiers.

30. Prescrire les règles de l'hygiène concernant la lumière, la ventilation, la propreté, le drainage, l'irrigation des établissements de laiterie.

Surveiller en même temps que la qualité du lait la propreté des boutiques de vente au détail, des pots au lait et de tous les vases destinés à conserver et à transporter le lait.

50. Enfin les inspecteurs sanitaires devront provoquer les mesures les plus rigoureuses pour protéger le lait contre toutes les causes d'infection ou de contamination.

\* \* \*

Du 15 mai au 5 juillet, d'après le *Sanitary Record*, on tiendra à Varsovie sous la présidence du Dr Szokalski, une exposition d'hygiène dont le secrétaire général est le Dr Polak, rédacteur en chef de la *Dzorowie*. L'exposition est divisée en 5 groupes et un grand nombre de classes. Le premier groupe comprend les aliments d'origine végétale et animale, l'eau potable, le lait, etc. ; le 2<sup>em</sup> groupe concerne le vêtement ; le 3<sup>em</sup> l'assainissement des villes et des habitations ; le 4<sup>em</sup> les écoles, ateliers, hôpitaux ; le 5<sup>em</sup> la statistique et la météorologie.

Bon succès à nos collègues de Pologne et de Russie.

\* \* \*

La *Independencia medica* de Barcelone annonce l'apparition, à Barcelone, d'un nouveau journal d'hygiène sous le titre de *Cronica de Higiene y terapeutica*. Le Dr Carlos Ronquillo, hygiéniste très connu, en est le directeur. Bonne chance à notre nouveau confrère.

\* \* \*

Les vaccinations anti-rabiques que fait M. Pasteur ont reçu, en Janvier dernier, une attaque fort vive du Pr Peter. Ce fut à la tribune de l'Académie de médecine que s'engagea cette discussion. Le Pr Peter démontra, par des faits, que les vaccinations rabiques ne préservaient pas de la rage. Bien plus elles pouvaient provoquer et avaient même causé la rage paralytique, rage rapidement mortelle et très rare chez l'homme.

Le Dr Fritsch<sup>1</sup> à Vienne a fait des expériences qui ne concordent nullement par les résultats avec celles de M. Pasteur ; de même à Naples où les études furent faites par les Prs de Renzi et de Gesner. Notre éminent collègue de la société française d'hygiène, le Dr La Corre vient à ce sujet de publier une brochure (1) où il combat avec les armes de la raison et du bon sens, les affirmations hasardées de M. Pasteur.

D'abord enthousiaste des vaccinations rabiques, les faits l'ont forcé à modifier son opinion. Maintenant pour le Dr La Corre, le seul moyen de se préserver de la rage est la cautérisation au fer rouge. Nous partageons tout-à-fait cette manière. Le jour où l'enthousiasme sera passé et où de tout le bruit fait autour de la découverte de M. Pasteur, il ne restera rien.

\* \* \*

Le conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine, dans sa dernière séance, a émis un vœu tendant à ce que les grands ateliers de force motrice soient classés comme immeubles dangereux. En conséquence, les propriétaires de ces immeubles devront se pourvoir d'une autorisation, et l'administration aura le pouvoir de leur imposer toutes les mesures de salubrité et de sécurité qu'elle jugera utiles.

\* \* \*

Sur la proposition du Dr Levraud, le conseil municipal renvoie à la préfecture de Police avec mission d'en saisir d'urgence le conseil d'hygiène, une pétition de plusieurs médecins protestant contre l'emploi des tuyaux de plomb pour la conduite et la distribution des eaux servant aux usages alimentaires.

(1) Il metodo antirabico Pasteur modificato— in 3 de 32 pages— Bergamo— 1886,

Parmi les signatures nous voyons les noms de nos savants collègues de la société française d'hygiène les Drs Brémond, Monin, Maréchal, Paul Moreau (de Cours) etc.

Il est probable que le conseil d'hygiène de la Seine nommera comme rapporteur le Pr A. Gautier, connu par ses travaux sur le plomb et adversaire résolu de l'usage anti-hygiénique de ce métal dans toutes les distributions d'eau.

Le conseil municipal de Paris a droit à toutes nos félicitations pour la manière dont il prend en mains les intérêts hygiéniques de notre ville. Il vient dans la même séance où il a voté le renvoi de la question des tuyaux de plomb, de voter l'obligation pour les propriétaires de distribuer dans les logements une quantité minima de cinquante litres d'eau par jour et par habitant.

Voici la délibération qu'il a adopté.

“ Considérant qu'une distribution d'eau à chaque habitant et à son domicile constitue une condition indispensable de salubrité publique et privée,

“ Considérant que les dispositions libérales votées par le conseil municipal de Paris ont été insuffisantes pour déterminer tous les propriétaires à fournir leur maison de l'eau nécessaire à leur salubrité ;

Considérant qu'un tiers de maisons de Paris, contenant plus de la moitié de la population, sont encore privées d'eau, bien que bordées ou situées dans le voisinage de la canalisation publique.

“ Considérant que cet état de chose constitue un danger permanent, non seulement pour ces maisons elles-mêmes, mais pour leurs voisins et pour la ville tout entière, et qu'il y a lieu de faire cesser ce danger.

“ Le Conseil délibère :

“ Article premier. — M. le préfet de la Seine et M. le préfet de police, chacun en ce qui le concerne, agissant comme maires de Paris, sont invités à prendre les arrêtés nécessaires pour obliger tous les propriétaires d'immeubles habités, à distribuer l'eau de la ville dans chaque local habité par eux, par leur famille, ou par leurs locataires.

“ Art. 2. M. le préfet de la Seine est invité à provoquer l'introduction, dans le projet de loi de déclaration d'utilité publique des nouveaux aqueducs, d'un article imposant aux propriétaires des maisons dans Paris l'obligation de distribuer dans chaque logement habité par eux, par leur famille, ou par leurs locataires, une quantité minima de 50 litres par jour et par habitant, payable au prix du tarif de la Ville, approuvé par décrets du président de la République. Les travaux de prise d'eau et de distribution devant être exécutés par les dits propriétaires, et, au besoin, d'office et à leur frais dans un délai qui sera déterminé par arrêté de l'Administration municipale.

“ Art. 3.— Les excédants de recette du service des Eaux résultant de l'obligation de l'abonnement seront spécialement affectés à l'amélioration de ce service, ainsi que de celui de l'assainissement et au dégrèvement progressif du prix des abonnements.”

Enfin les propriétaires vont être forcés de donner de l'eau à leurs locataires ; c'est une excellente mesure que nous approuvons entièrement à condition qu'on la complète en faisant droit à la juste réclamation des signataires de la pétition contre les tuyaux de plomb. En effet, si on continue à employer ces tuyaux, plus il y aura de distribution d'eau, plus on diffusera le danger.

\* \* \*

D'après la revue *Internationale de l'électricité et de ses applications*, le conseil municipal a voté la nomination d'une commission pour étudier l'établissement d'usines pour la distribution de l'éclairage électrique dans les rues et les maisons.

(Paris) A. HAMON.

## TRAITEMENT DIÉTÉTIQUE

## DE LA CONSOMPTION

PAR LE DR. A. LOOMIS DE NEW-YORK.

Le traitement diététique de la phthisie est souvent le point le plus difficile et le plus important pour traiter cette maladie d'une manière efficace.

Voici en résumé la règle de conduite que l'expérience m'a fait adopter.

Il y a trois choses à considérer :

1o. Aliments les plus propres à la nutrition.

2o. En quel temps et en quelle quantité ils doivent être administrés.

3o. Usage de principes digestifs artificiels.

Puisque l'objet en vue est de maintenir la meilleure nutrition possible, et que la plupart du temps on a affaire à des pouvoirs digestifs relativement faibles, le choix des aliments ne devra pas être déterminé par la valeur chimique comme produit nutritif, mais plutôt par leur facilité d'assimilation.

Les meilleurs agents nutritifs sont ceux qui cadent au système le plus de chaleur et de force pour la reconstitution de ses éléments avec la moindre dépense proportionnelle de forces dégestives et assimilatrices.

Le lait est certainement la meilleure

nourriture, mais dans bien des cas où l'on a affaire à un pouvoir digestif faible, on se trouvera beaucoup mieux de l'emploi du koumys, bien que celui-ci soit moins riche en éléments nutritifs.

De tous les albuminoïdes, les œufs et les viandes, surtout le bœuf, sont certainement les meilleurs.

Les meilleurs aliments hydrocarbonés sont l'huile de foie de morue, le beurre, la crème et la graisse animale.

On doit éviter autant que possible l'emploi des sucres et des matières amylacées à cause de leur tendance à la fermentation, et parce qu'ils produisent ainsi la dyspepsie gastrique et intestinale.

A peine trouvera-t-on un patient qui aura retiré quelque avantage de leur emploi.

Ils ne devraient par conséquent être employés dans la diète que comme variété, et éviter par là le dégoût résultant d'une diète trop monotone.

Le phosphore, si important dans la tuberculose, se trouve dans toutes les préparations phosphatées.

On ne devrait jamais les donner sous forme de sirops.

Les légumes et les fruits sont très utiles dans la première période de la maladie pour éviter la monotonie, et plus tard pour satisfaire l'appétit capricieux, mais ils ne doivent être administrés qu'en petite quantité, et qu'en autant qu'ils contiennent très peu de matières sucrées.

Il y a deux classes distinctes de phthisiques : Audessous de 30 ans et au dessus de quarante.

Règle générale, pour la première classe de malades, la base du traitement diététique doit être les hydrocarbonés et les phosphates.

Les albuminoïdes formeront le traitement principal de la seconde classe.

Il est bon de remarquer que souvent, dans la phthisie, les besoins qu'occasionnent la déperdition et la réparation des tissus, les jeunes patients qui ont généralement une répugnance marquée pour les viandes grasses, les rendent aptes à prendre et assimiler ces matières. Quelquefois même ils montrent une prédilection toute particulière pour cette sorte de nourriture.

Les sujets plus âgés qui à l'état de santé, mangent plus de graisse que d'aliments albuminoïdes, peuvent digérer une assez grande quantité de viande, tandis que les matières grasses causent chez eux de la dyspepsie intestinale.

Avant de choisir les aliments spéciaux de diète qui conviennent à ces deux classes de malades, il est bon de se rappeler que les phthisiques passent par trois périodes distinctes pour ce qui regarde la digestion.

Dans la première période la digestion et l'appétit restent à l'état normal.

Dans la seconde période on aperçoit les premières indications d'une infection septique.

Elle est marquée par une pyrexie intermittente et par des troubles gastriques nombreux.

Enfin l'estomac se refuse à toute alimentation solide.

La troisième période embrasse le reste de la vie du patient.

C'est surtout dans la première période que l'on peut obtenir de bons résultats.

On devra soumettre le patient à une diète régulière dès que l'on a raison de le soupçonner atteint de phthisie.

On devra s'attacher strictement aux règles suivantes :

Prescrire libéralement la viande, le beurre et la crème pour les jeunes sujets.

Le lait, deux à quatre pintes par jour, constituera le principal breuvage. On ne devra prescrire d'autres aliments que pour rompre la monotomie.

Une bonne dose d'huile de foie de morue (1 à 2 oz) complètera le repas.

Des préparations spéciales de phosphates sont administrées aux jeunes patients en quantité suffisante.

Pour les patients de plus de quarante ans, on prescrira plutôt les viandes maigres que grasses, et toujours en grande quantité. On devra donner deux à trois livres de bœufs, trois à quatre pintes de lait ou quatre œufs dans les vingt-quatre heures. Dans la seconde période on devra varier les mets plutôt dans leur mode de préparation que dans leur composition.

Tous les aliments devront être donnés sous une forme aussi divisée que possible, et préparée de la manière la plus appétissante possible.

Le bœuf sera rapé ou haché avec un couteau mousse.

La fibre tenue qui reste adhérente à la lame devra être seule employée crue ou légèrement cuite.

Le point essentiel est de rendre les aliments aussi agréables que possible au goût du patient.

Le lait doit être pris cru, bouilli, caillé ou battu avec de la glace et un peu de sel.

Les œufs seront mieux supportés crus ou légèrement bouillis.

Le koumys remplacera en partie le lait, les peptones du bœuf etc, et stimulera les forces digestives tout en fournissant une excellente nutrition.

On ne donnera l'huile de foie de morue que sous forme d'émulsion fraîche.

Dans ma pratique l'émulsion composée d'huile, de pepsine et de quinine a toujours

bien réussi lorsque les autres préparations étaient sujettes à causer des éructations pénibles.

Dans la troisième période, alors que l'on ne vise plus qu'à prolonger un peu la vie, on doit abandonner toute diète forcée.

Quand, après un repas copieux, il surviendra des accès de toux ou des vomissements, il faudra nécessairement diminuer la quantité de nourriture.

Dans ces cas, on ne devra donner que des préparations déjà digérées artificiellement, et en petite quantité à la fois.

On n'emploie généralement les ferments digestifs que dans les dernières périodes de la maladie ; mais puisque la guérison n'est guère possible que dans la première période, je crois plus sage de concener toutes ses forces sur la maladie dès son début.

Pour stimuler la nutrition, on se trouvera bien de l'emploi de la pepsine avec quelques gouttes d'acide chlorhydrique immédiatement après le repas, et dix à quinze grains de pancréatine une heure plus tard.

Le malade pourra digérer aussi une certaine quantité de nourriture qui autrement lui aurait causé une dyspepsie aigüe.

La diatase donnée pendant ou après le repas facilitera la digestion des amy-lacées.

Voici en résumé les règles à suivre dans le traitement diététique de la phthisie :

10. Prendre de la nourriture au moins six fois dans les vingt-quatre heures. Les trois repas entiers devront être pris de six heures en six heures avec de légères collations dans l'intervalle.

20. Ne pas donner au patient plus d'aliments qu'il n'en peut digérer facilement et complètement dans le temps requis.

30. Ne donner aucune nourriture au patient lorsqu'il souffre de fatigue corporelle, dépression morale ou excitation nerveuse quelconque.

Pour cette raison il devra faire la sieste plutôt avant qu'après le repas.

Un repos de vingt à trente minutes, même sans sommeil, facilitera plus la digestion que toutes préparations pharmaceutiques à notre disposition.

40. Le menu doit être composé d'un seul mets ou de mets d'une digestion également facile.

50. Chaque repas devra se composer d'aliments de digestion stomacale ou intestinale. Les graisses, les amylacés et les sucres ne devront pas être donnés en même temps que les albuminoïdes. Il faudra alterner les repas en conséquence.

60. On ne devra prendre que peu de liquide dans les premières périodes, et on devra continuer l'emploi des aliments solides aussi longtemps que possible.

70. Lorsque la présence de la nourriture dans l'estomac excite la toux, ou quand un accès de toux provoque les vomissements, l'ingestion de toute nourriture devra être différée jusqu'à ce que l'accès soit terminé, ou l'on aura recours à un sédatif approprié.

Dans les cas extrêmes où toute tentative d'alimentation provoque des nausées, des vomissements ou une toux spasmodique intense, l'on obtient de bons résultats par l'alimentation artificielle au moyen d'un tube stomacal en caoutchouc.

80. L'on stimulera autant que les forces du malade le permettront, l'assimilation et la désassimilation par un exercice systématique.

Quand ce régime ne sera plus possible on excitera la nutrition par un exercice passif et régulier.

## HYGIÈNE DE L'ENFANCE.

Une Exposition d'hygiène de l'enfance s'ouvrira aux Champs Elysées le 14 juin prochain, dans le pavillon de la Ville de Paris, sous la présidence de M. le Dr Chassaing, conseiller municipal.

Cette Exposition, d'un caractère nettement scientifique et philanthropique, sera — avec des éléments d'attraction en plus — ce que l'exposition d'hygiène urbaine de la caserne Lobau a été pour les architectes et les constructeurs.

Vulgariser les connaissances utiles relatives à l'enfance, extirper de la puériculture les préjugés dangereux semés par l'ignorance ou la superstition, tel est son programme.

Nous croyons que ce programme fidèlement exécuté, donnera d'excellents résultats : nous avons pour garants les noms des conseillers municipaux, des journalistes, des savants et des artistes qui composent le Comité d'organisation.

S'adresser pour les renseignements à M. G. ENGAMMARE, secrétaire de l'Exposition 27, rue Condorcet, Paris.

## NOMINATION.

La Société des Sciences Physiques Naturelles et Climatologiques de l'Algérie (Afrique) dans sa séance du 10 mars 1887, a décerné le diplôme de membre correspondant au Dr J. I. Desroches, rédacteur en chef et gérant de ce Journal.

## REPRODUCTIONS.

## HYGIÈNE DES GENS DE LETTRES.

Les professions libérales sont loin d'être, par elles-mêmes, un obstacle à la santé. Les esprits supérieurs, surtout dans les sciences, atteignent souvent un âge avancé, après avoir vécu une vie dépourvue de maladies et d'infirmités. G. Delaunay affirme même que les gens intelligents vivent plus que les autres, les savants et les écrivains plus que les agriculteurs et les rentiers. D'après lui, la moyenne de vie des Académiciens est de 71 ans 5 mois. Ce fait brutal (s'il est vrai), ne vaut-il pas mieux, pour eux, qu'une immortalité souvent aléatoire.

Toutefois, la stimulation de la pensée entraîne souvent avec elle l'irritation nerveuse, l'hypocondrie, et la prédisposition aux affections cérébrales ; pendant que l'inactivité physique entraîne la goutte, les calculs du foie et des reins, l'obésité, les hémorrhoides. Ces prédispositions morbides sont d'autant plus graves chez les gens de lettres, qu'ils prennent souvent la maladie pour une entité imaginaire, fuient la médecine et les médecins, et se traitent par le mépris : " A quoi bon me soigner ? Et d'ailleurs, en ai-je le temps, docteur ? Et puis, avez-vous la prétention de me faire croire à la médecine, vous n'y croyez point vous même ? "

Un organe qui prélude souvent à la détérioration organique chez l'homme de lettres, c'est l'estomac, qui devient capricieux et personnel, recherche les mets nuisibles et indigestes, et devient un tyran réfractaire à toutes les lois bromatologiques que l'hygiène pourrait lui dicter. Souvent aussi, et principalement sous l'influence des veilles et des travaux prolongés, sous l'influence de l'abus des excitants et des alcooliques (l'homme de lettres succombe facile-

ment, hélas ! à leur funeste mirage), les mouvements du cœur deviennent irréguliers, et leur trouble retentit sur le cerveau et les poumons congestionnés. Cette action des travaux intellectuels sur l'organe central de la circulation, est surtout remarquable, lorsque les passions politiques viennent ajouter aux fatigants travaux de cabinet leurs poignantes émotions et leurs désillusionnantes réalités.

On comprend alors facilement qu'au milieu de tous ces troubles dans le "trépied vital", l'économise se détériore promptement, et se détraque à l'occasion des moindres actes morbides. D'autre part, la stimulation extrême de la pensée affaiblit singulièrement les facultés viriles. On l'a dit en un proverbe espagnol : le savant ne peut lutter en amour contre le muletier. Aussi peut-on voir des hommes de génie, comme Newton, mourir vierges, à quatre-vingts ans. Ce qui prouve que Minerve n'aime pas Vénus, et peut-être que le génie n'est qu'une névrose.

L'hygiène des professions libérales est simple. Pas de travaux exagérés ni prolongés outre mesure : la fatigue cérébrale trace la limite où il faut s'arrêter ; cette fatigue se traduit souvent par la migraine, qui punit l'homme de lettres par où il a péché. Éviter le travail après les repas, pour ne pas troubler la digestion, et pendant la nuit, dont on ne saurait impunément faire le jour. Régime uniforme ; pas d'aliments spéciaux. Éviter également la diète et les excès de nourriture, observer dans les repas la plus grande régularité possible. L'usage des boissons alcooliques doit être fort restreint : un vin tonique aux repas doit suffire. Quant au café, il faut en user comme Fontenelle et Voltaire, mais ne pas abuser comme Balzac ; car, après l'excitation temporaire que produit l'infusion intellectuelle par excellence, survient bientôt la dépression cérébrale :

la mémoire s'affaïse ensuite, et les facultés solides de l'intellect font rapidement naufrage. Nous en dirons autant du tabac, dont l'abus nuit certainement aux gens de lettres.

Il faut choisir pour travailler le moment où l'on est le mieux disposé au travail. Le cabinet renfermera un air pur, ni chaud, ni froid ; l'aération atténue les dangers de la vie sédentaire. En dehors de cette vie, on recherchera l'exercice actif, les grands arbres, la culture, le canotage, l'équitation, l'escrime et la natation. Quand la noire hypocondrie envahira le cerveau, l'homme de lettres cherchera immédiatement une diversion et un dérivatif dans les distractions du voyage, des eaux minérales, des bains de mer, et surtout dans la fréquentation des gens gais, n'engendrant pas le *spleen*, et contrebalançant heureusement la *lypémanie*, ce poison des professions intellectuelles. Fuir l'ennui et solitude, voilà une thérapeutique morale active ! Mais l'hygiène est là pour commander de fuir aussi l'excès contraire, et d'éviter les grandes émotions, surtout celle du jeu et de l'amour. Ayons toujours devant nos yeux la légende du divin Sanzio qui, après quelques nuits d'excès avec la Fornarina, tomba malade, et mourut à la fleur de l'âge.

On voit, par cette courte ébauche, le rôle important de l'hygiène dans les professions libérales. L'hygiène guide et soutient l'homme de lettres dans sa lutte quotidienne, lutte réelle et affective, dans laquelle la physiologie nous montre une énorme déperdition de forces organiques, et surtout d'influx nerveux. C'est ce que le Koran veut exprimer lorsqu'il dit : " Au jugement dernier, l'encre de l'écrivain aura le même poids pour Allah que le sang du guerrier. "

Dr E. MONIN.



## LA PROPRETÉ DE L'INDIVIDU ET DE LA MAISON.

## CONCLUSIONS S NORMATIVES.

PROPRETÉ DU CORPS HUMAIN	<p>de la peau en général (indispensable non-seulement à la santé, mais même à la vie) } <i>Lotions, aspersion, affusions, ablutions savonneuse (toutes les jours).</i></p> <p>des diverses parties du corps } <i>Rain de propreté tous les 15 jours.</i></p> <p>nécessaire. } <i>Pieds : Lotions quotidiennes et bain hebdomadaire.</i>  <i>Mains et ongles : ablutions savonneuses et frictions avec la brosse, répétées aussi souvent qu'il sera nécessaire.</i>  <i>Bouche, lèvre, dents : rincege après chaque repas — brosser les dents matin et soir.</i>  <i>Visage, cou, nez, oreilles : absterger matin et soir ces parties.</i>  <i>Cuir chevelu, barbe : peigner et brosser matin et soir les cheveux et la barbe (le peigne, la brosse et le rasoir seront rigoureusement personnels).</i>  <i>Région génito-urinale : lotions main et soir.</i></p>
PROPRETÉ DU VETEMENT	<p><i>Propreté aux divers âges, dans les deux sexes.</i></p> <p><i>Vêtement proprement dit — brossé et battu tous les jours au moins.</i>      Linge de corps } <i>Chemise (le jour et de nuit), chaussettes : changées trois fois par semaine.</i>  <i>Catson, gilet, de flanelle : changées une fois par semaine.</i>  <i>Propreté spéciale du lit.</i></p>
PROPRETÉ DE LA MAISON (à l'intérieur et à l'extérieur)	<p><i>Eau en abondance, pour laver partout et entraîner les eaux ménagères et immondiées à l'égout.</i>  <i>Sol imperméable, etc.</i>  <i>Ratayage fréquent ; laver et frotter tout ce qui résiste au balai, etc.</i>  <i>Blanchissage des murs à la chaux.</i>  <i>Hygiène des divers parties de la maison.</i>  <i>La propreté urbaine, corollaire direct de la propreté de l'habitation.</i></p>
PROPRETÉ ENVISAGE SELON L'ÉTAT CIVIL	<p><i>Propreté de l'habitation rurale et du paysan (comme corollaire, propreté du village).</i>      — de l'école et de l'écolier.      — de l'ouvrier et de l'atelier.      — industrielle, considérée dans ses rapports avec la police sanitaire.      — du solcat, de la caserne et du camp.</p>

Fin.

## VOLUME III.

## TABLE DES MATIÈRES.

## A.

*A travers les journaux* : hygiène des voyages au long cours.— La constipation habituelle et son traitement hygiénique. - Le sucre chez les enfants 13.— Attitude de l'écolier 65.— Avarice (l') et les avarés 80, 91, 105, 143, 153.

Allaitement (l') devant le christianisme 82.— Aqueduc de Montréal 112— Assainissement de joliette.— Accidents (pour éviter les 155).

## B.

Bibliographie 12, 36, 48, 84, 96, 152, 156, 168, 199— Bulletin sanitaire, 60, 186— Bains et douches dans les écoles 76— Bulletin du journal, 146— Bulletin sanitaire de Montréal, 175. M. le Dr Brodeur à Montréal 216

## C.

Crémation (la) devant le Parlement Français, 45— Croup, (nouveau remède pour le) 71—Chronique 73— Commission d'hygiène nommée à Florence pour étudier la question des tuyaux de plomb 94— Comité des finances du conseil municipal de Montréal 94— Charlatans (les) 94— Chronique de l'hygiène en Europe 5, 19, 27, 39, 50, 74, 100, 115, 126, 138, 159, 172, 188, 205—Correspondance, 131—Condiments, 149— Caveaux mortuaires, 217— Cimetières, 218— Consomption (Traitement diététique), 225.

## D.

Désinfectants (Report on) 22, 23.— Décret du ministère autrichien concernant les conduites d'eau dans les maisons, 24— Définition de l'hygiène, 43— Décret relatif à l'hygiène en Hongrie 59— Deux recommandations 70.

## E.

Exposition internationale de pharmacie à Genèse, 24— Exposition d'Hygiène à Paris 39, 50— Enfants(les)et la maternité 52,93—Eaux(les)du sous sol de Rome et les bactéries, 59— Eau minérale de l'Epiphanie, 7— Etés (les) chauds, 83— Eau imputable à Paris, 94— Edit municipal concernant l'hygiène à Madrid, 108— Exposition d'Hygiène internationale des sciences et des arts à Paris, 108— Enduits incombustible, 156— Edilité Montréalaise, 215— Falsification des denrées alimentaires et des boissons, 27— Fièvre puerpérale (précautions à prendre) 49— Filles (les) garçons japonais, 70— Fêtes (des) 90— Fièvre typhoïde, 95— Fleurs (Pour conserver les 155). Exposition de l'Hygiène de l'Enfance à Paris 228—

## G.

Gouvernement (le) d'Italie et les réformes réclamées par l'hygiène.— Gazette (la) Médicale de Montréal 306.

## H.

Hygiène et Education physique de la deuxième enfance.— Hygiène dans l'enseignement scolaire, 13, 38— Hygiène des députés, 21— Hôpital civique de Montréal, 24— Hygiène du vêtement, 31— Hygiène des villes, 49— Hygiène (de l') et du régime alimentaire pendant l'été et en voyage, 54, 166— Hygiène des campagnes, 61— Hygiène des ongles, 71— Hygiène ouvrière, 124— Hygiène des professions 85, 102, 129, 141, 151— Hygiène maternelle et infantile 135—Hygiène (l') au Canada, 109—Hygiène des enfants pendant l'hiver, 176— Hôpital de Montréal, 198—

Hygiène et le bureau de santé de Montréal 19— Hygiène et le choléra, 202— Hygiène de la table, 209— Hygiène des mains, 216.—Hygiène des gens de lettre, 228.

## I.

Inondation (après l') 3— Instruction pratique, 47— Institut Pasteur, 48— Intoxication saturnine par l'eau potable à Seffield, 93— Laboratoire municipal à Plaisance, à Bergame, à Venise, pour l'analyse et la recherche des falsification des aliments 93— Intoxication saturnine causée par des tuyoux de plomb servant à la conduite de l'eau potable à Grenoble, 94.

## J.

Journal (Ce) et ses abonnés retardataires, 157— Journal (Notre) 169.

## L.

Lunettes au point de vue hygiénique, 16, 25— Ladies Sanitary Association, 57— Edit sanitaire à Barcelone, 59— Leçon de chimie, 60— Lois (les) de quarantaine au Canada, 87— Lait (du) 148— M. le Dr Laramée en Europe 200.— Lymphe pure (de la), 219.

## N.

Nominations à la Société Française d'Hygiène de Paris, 24— Nomination du Dr Henrique Gélabert, 94. Nomination du Dr J. I. Desroches à la Société des Sciences Physiques naturelles et Climatologique de l'Algérie.

## O.

Ouverture du Cours d'hygiène dans le grand amphithéâtre de la faculté de Paris, 9— Ouvriers (les) dans les manufactures de laine, 136.

## P.

Palma (la ville) au point de vue sanitaire, 19— Par monts et par vaux, 42— Plafonds hauts et plafonds bas, 70— Plomberie (la) au point de vue de la salubrité des maisons, 74— Peur (la) chez les enfants, 79, 104—Plomb (le) et la ville de Naple, 93— Procédé nouveau pour la conservation des plantes et des animaux, 93— Pasteur et le conseil municipal de paris, 95— Propreté de l'individu et de la personne 163, 178, 195, 211, 230.

## R.

Rhinoceros, 75— Rats (expulsion des) 72— Rapports sanitaire de la Cité de Montréal, 97, 109, 121, 123, 147.

## S.

Société d'Hygiène à Palerme 24, 120— Société (une) journée pour l'éclairage électrique de Rouen—Savons blancs, 58— Statistique mortuaire canadienne, 131— Société médicale de Montréal, (élection des officiers) 155— Statistique mortuaire, 200, 215— Société d'hygiène de la propince de Québec, 201.— Statistique intéressant 216

t

## T.

Tabac (sur le) 160.

## V,

Variole (la) 1, 15—Voies publiques (les) et promenades à Paris, 5, 15—Viande rôtie et bouillon, 32— Ville de Bitume, 72— Vaccination (la) obligatoire, 142— Vaccination (de la) 158.—Water closet, 100.

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts,  
ponts, arpentages publics et particu-  
liers, subdivisions cadastrales.

{ Plans et dévis pour constructions civiles  
et religieuses, établissements industriels,  
constructions privées.  
Expertises, arbitrages, expropriations.

## J. EMILE VANIER

INGENIEUR CIVIL ET SANITAIRE,

ARPENTEUR PROVINCIAL, ARCHITECTE.

---

BUREAUX : NO. 61 RUE ST-JACQUES

**MONTREAL.**

**Brevets d'invention**, Marques de Commerce  
Dessins de Fabriques, Droits d'Autéur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités  
à correspondre.

---

---

◀ T. CODERRE ▶

PHARMACIEN

**NOS. 87 ET 89 RUE ST ANTOINE,  
MONTREAL.**

---

Médicaments purs, produits chimiques et pharmaceutiques de  
toutes sortes fournis aux médecins à très bas prix.

Les drogues et produits chimiques sont parfaitement purs et  
strictement garantis.

Commandes par la poste, soigneusement et promptement  
remplies.

Les marchandises commandées par les médecins résidant en  
dehors de la ville, seront empaquetées et livrées aux agent d'Ex-  
press ou de Freight sans frais.

On trouvera toujours chez-moi les préparations pharmaceu-  
tiques les plus récentes et les remèdes les plus nouveaux.

Procurez-vous ma liste de prix.



## LA MAISON BARRE

Occupe la rue Fortifications à Montréal. Il y a dans ces caves des vins fins, des vermouths, de fines champagne qui y sont préparés pour la plus grande joie du consommateur dont le goût est délicat et exigeant.

Nos lecteurs comprendront que cette entreprise rend un service immense à l'hygiène publique, car son succès sera la substitution du vin à l'alcool.

Nous donnons ici un certificat.

Nous soussignés N. Fafard, M. D. professeur de chimie à L'Université Laval et C. A. Pfister professeur de chimie à L'École Polytechnique, certifions avoir examiné trois échantillons de vins canadiens à nous remis le 22 janvier dernier par M. Barré et Cie de Montréal : Vin rouge, vin blanc et vin de Sicile.

“ Le premier, vin rouge, d'une densité de 1 à 600<sup>e</sup>., avait un pourcentage d'alcool de 12.2, un acidité correspondant à 16 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait nettement la présence du tannin,

“ Le second, vin blanc, d'une densité de 0.995 à 600<sup>e</sup> F., avait une richesse alcoolique de 17.4, une acidité totale correspondant à 13 milligrammes 3 d'ammoniaque, accusait une quantité notablement plus faible de tannin

“ Le troisième, vin de Sicile, densité 1.005 à 600 F. avait une richesse de 16.8 p.100 en alcool une acidité totale correspondant à 15 milligrammes 7 d'ammoniaque, accusait une quantité de tannin intermédiaire entre les deux précédents.

“ Nous n'avons trouvé nulle trace de substances facheuses, de sophistication, d'addition nuisibles, de matières étrangères au vin naturel.

— Les vins étaient d'un bel aspect, limpides, d'un bouquet agréable et particulier pour chacun d'eux. Degustés, le vin blanc était sec et alcoolique, peu sucré ; le vin rouge, plus sucré, plus acide, avec un goût de framboise particulier à certains raisins de ce continent ; le vin de Sicile plus sucré, très agréable.

Nous devons remarquer que la saveur acide est due surtout à la présence du bitartrate de potasse, élément essentiel des vins naturels ; l'astringence est due au tannin naturel qui donne aux vins leur tonicité.

“ En somme nous avons trouvé dans ces vins les caractéristiques des vins de raisin, ils sont sains, bons et plaisent au palais.

N. FAFARD, M. D. — C. A. PFISTER.

Exposition d'Ottawa, 1884 — 7 premiers prix, un prix extra ; un diplôme ; une médaille d'argent, une médaille de bronze. (36 concurrents) Exposition de London, 1885 — 2 premiers prix et deux seconds prix — Exposition universelle de la Nouvelle Orléans 1886 — Un second prix et deux diplômes.